

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

délibération :
N° 2014_30_5

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Objet : Modification du temps de travail sur poste vacant

L' an deux mille quatorze , le lundi 16 juin à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 10 Juin 2014

Présents :

Titulaires : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur LIOT Gérard

Absent(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires il convient de procéder à compter du 1 septembre 2014 à la modification du poste relatif à la restauration scolaire, à l'accueil et aux TAP. Le poste sera établi à 28 h/35, soit une diminution de 1.5 heures.

Ce poste est actuellement vacant. Il conviendra de le pourvoir rapidement.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'augmenter les heures et d'établir les contrats au vu des éléments comme pré-citées,
- Autorise M. le Maire autorise à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.
En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 16/06/2014 et transmis en sous-préfecture le 23/06/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT